



**TARENTEISE** SAVOIE  
**VANOISE**  
Assemblée du Pays

**SCOT**  
Schéma de COhérence Territoriale  
**TARENTEISE**



UNE VALLÉE DURABLE POUR TOUS

# *Le sport en Tarentaise*

## *Diagnostic et préconisations*

Mars 2014 – n° 6



Direction régionale de la jeunesse, des sports  
et de la cohésion sociale – DRJSCS – de Rhône-Alpes  
Direction départementale de la cohésion sociale  
et de la protection des populations – DDCSPP – de la Savoie



Comité régional olympique et sportif –  
CROS – de Rhône-Alpes  
Comité départemental olympique et sportif –  
CDOS – de la Savoie

# Contexte, méthodologie

## Une démarche co-construite

Depuis mai 2011, le ministère en charge des sports impulse une démarche de “diagnostics territoriaux approfondis” (DTA) en matière de sport dans les territoires, au travers d'une directive et d'un cadrage méthodologique.

Il s'agit d'analyser la demande et l'offre sportive locale afin d'améliorer et d'adapter les services, animations et équipements, dans l'objectif global de réduire les inégalités sociales, culturelles et géographiques d'accès à la pratique.

D'un commun accord, l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTIV), les services de l'Etat en charge du sport (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale – DRJSCS – de Rhône-Alpes et Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations – DDCSPP – de la Savoie) et le mouvement sportif (Comité régional olympique et sportif – CROS – de Rhône-Alpes et Comité départemental olympique et sportif – CDOS – de la Savoie), ont souhaité réaliser un tel diagnostic sur le territoire de la Tarentaise Vanoise.

Les résultats de cette démarche alimenteront à la fois le Contrat de Territoire Savoie (CTS), le Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Tarentaise. Il permet aussi de présenter une synthèse du territoire en opportunités / menaces et forces / faiblesses pour déboucher ensuite sur un certain nombre de préconisations. Enfin, il aura permis la création d'une “commission sport” au sein de l'APTIV.

## Quelques éléments de méthodologie

Ce “diagnostic territorial approfondi” s'appuie sur plusieurs enquêtes représentatives menées auprès :

- de la population (610 personnes interrogées) ;
- des associations sportives locales (42 associations) ;
- des collectivités locales (33 entretiens) ;
- des acteurs du milieu scolaire.

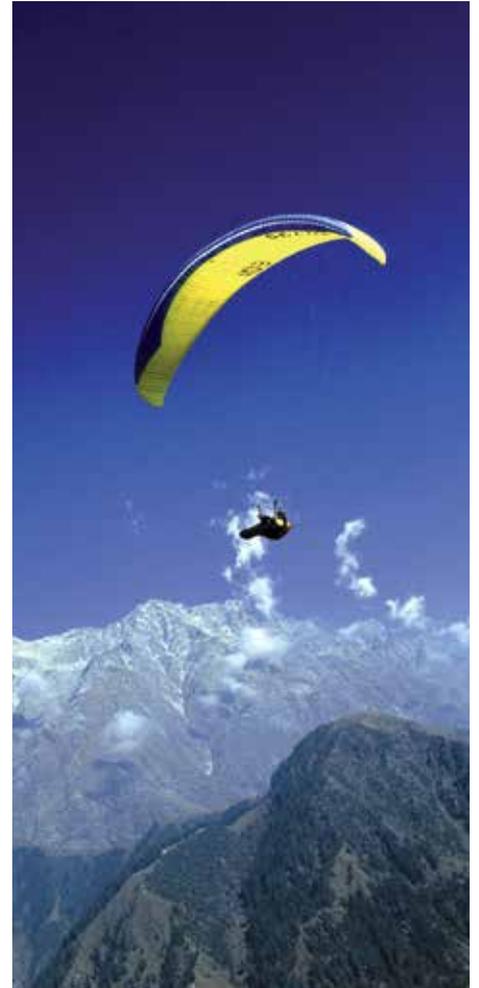
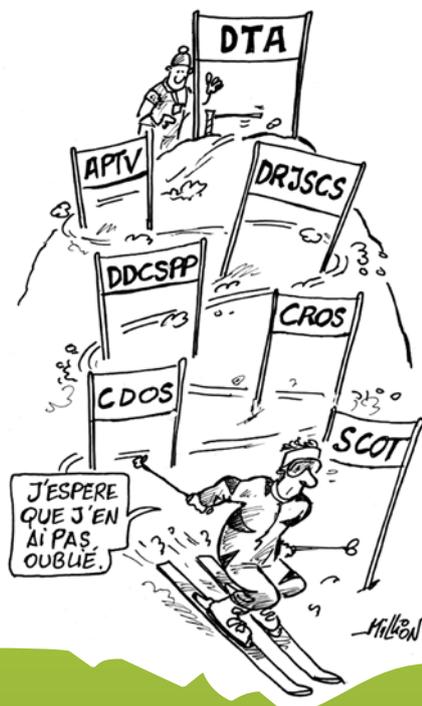
Ce travail cible donc les habitants résidents du territoire, à l'exclusion des touristes.

L'ensemble du travail et des orientations a été suivi par un comité de pilotage, composé de représentants des collectivités, des associations et des groupements professionnels.

Les enquêtes, analyses et synthèses ont été réalisées par les agents de la DRJSCS, de la DDCSPP, du CROS et du CDOS.

La plupart des informations statistiques sont issues des bases de données du ministère des sports : mission d'études et d'observations statistiques (MEOS), d'une part ; recensement des équipements sportifs (RES), d'autre part.

Le rapport complet de l'étude (112 pages) est disponible auprès de l'APTIV.



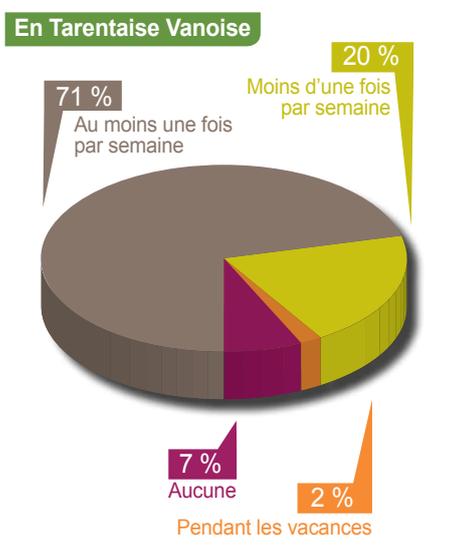
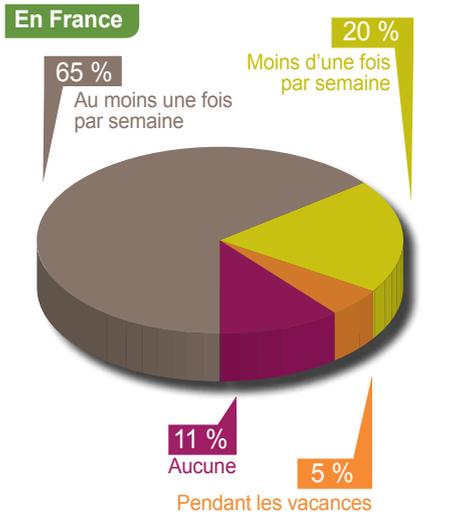
# Diagnostic de la demande sportive

## Une population sportive

Les taux de pratique en Tarentaise Vanoise, sont très légèrement supérieurs aux chiffres nationaux : le taux de non pratique passe de 11 à 7 % et celui d'une pratique au moins une fois par semaine de 65 à 71 %.

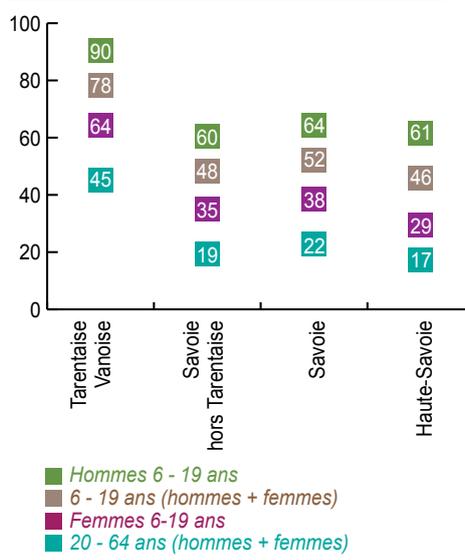
- Plus de 130 associations sportives accueillent 21 912 licenciés ;
- 93 % des personnes interrogées déclarent pratiquer une activité physique ;
- 90 % des personnes interrogées pratiquent de manière non encadrée (autonome)

### Fréquence de la pratique physique ou sportive au cours de l'année 2011

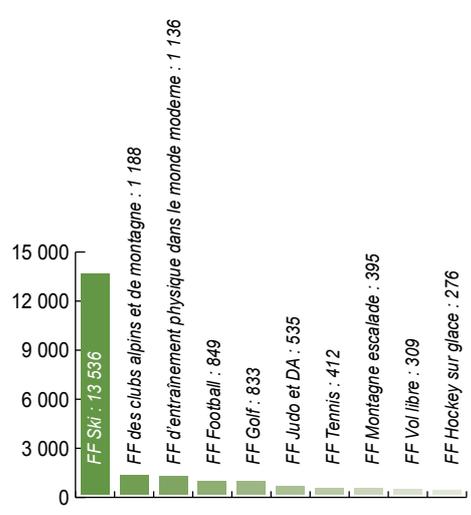


Le nombre de licences par rapport à la population apparaît nettement supérieur en Tarentaise Vanoise à ce qu'il est ailleurs, en particulier chez les jeunes, filles ou garçons.

### Taux de licences pour 100 habitants



### Le top 10 des fédérations sportives



# Diagnostic de la demande sportive

## Une terre de sportifs de haut niveau

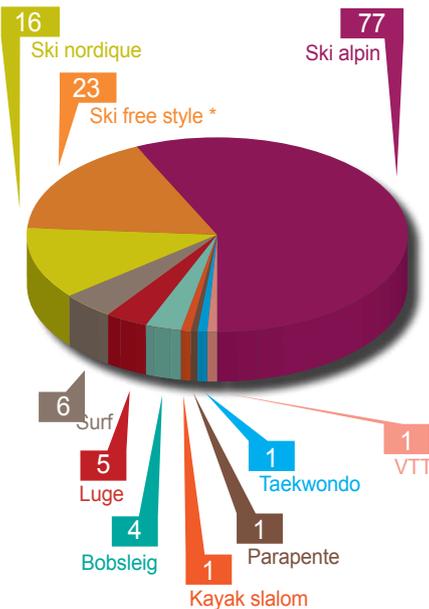
45 % des athlètes de haut niveau de la Fédération Française de Ski sont issus des clubs de Tarentaise-Vanoise.

En septembre 2013, les listes ministérielles comptent 135 athlètes membres d'un club de Tarentaise Vanoise, dont 122 skieurs et surfeurs FFS, soit un athlète de haut niveau pour 389 habitants sur le territoire de l'APT, contre :

- 1 pour 1 112 Savoyards ;
- 1 pour 3 270 Rhône-alpins ;
- 1 pour 4 367 Français.



Répartition par discipline des 135 athlètes de haut niveau du territoire



\* L'appellation "Ski free style" regroupe 4 disciplines : bosse, half-pipe, slop style et ski cross.

## Une pratique non encadrée (autonome) dominante

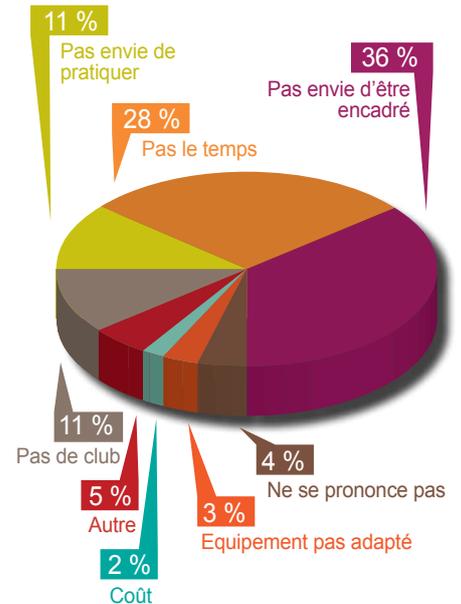
Sur les 610 personnes interrogées :

- 44 (7 %) ne pratiquent aucune activité sportive ;
- 13 (2 %) ne pratiquent que de manière encadrée ;
- 398 (65 %) ne pratiquent que de manière non encadrée ;
- 155 (25 %) pratiquent de manière encadrée et non encadrée.

Les 168 personnes (155 + 13, soit 27 %) qui pratiquent une activité sportive encadrée, sont à 59 % des femmes et en sont satisfaites à 88 %. Les motifs de non satisfactions portent sur l'inadaptation des équipements et l'éloignement du domicile.

Les 442 personnes (44 + 398, soit 72 %) déclarant n'avoir aucune pratique encadrée, se justifient plus par le manque de temps ou d'envie que par l'absence d'équipement ou par le coût.

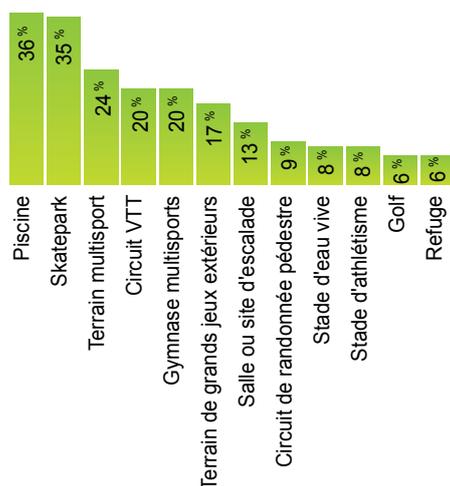
Les raisons de l'absence de pratique encadrée



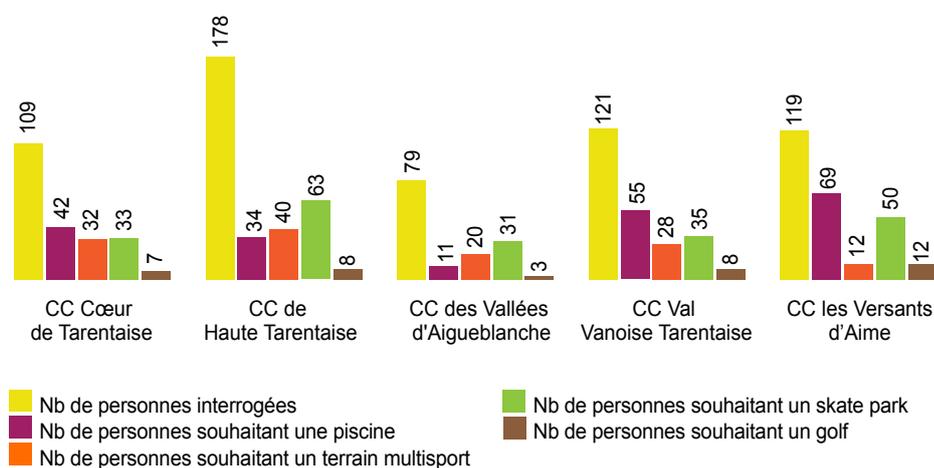
## Un bénévolat marqué

12 % des personnes interrogées ont participé à l'organisation de manifestations sportives. Les autres se justifient notamment par un manque de temps (35 %), un manque d'intérêt (32 %), un manque d'informations (26 %).

## Des besoins en équipements clairement exprimés



## Focus sur la demande de quatre équipements sportifs par intercommunalité



**Notes de lecture :** sur 119 personnes interrogées sur la communauté de communes des versants d'Aime, 69 souhaitent être équipées d'une piscine.

## Focus sur les besoins particuliers du milieu scolaire

### Les écoles élémentaires :

- Natation : un bassin localisé vers Aime ;
- Athlétisme : une structure sur Bourg-St-Maurice ;
- Sites multisports : salles hors sac, vestiaires, sites aménagés (orientation, VTT, BMX, roller, vélo, éducation routière, etc. ;
- Ski de fond et raquettes : foyers avec salle, vestiaires, sanitaires et matériel de location ;
- Plateaux d'EPS simples autour des écoles pour courir, sauter, lancer ;
- Murs de pan d'escalade ;
- "Équipements sportifs mobiles" (véhicule + petit matériel + encadrement) pour plusieurs écoles ;
- Une politique sportive scolaire harmonisée sur l'ensemble du territoire intégrant le transport.

### Les collèges et lycées :

- Collège d'Aime : piscine et gymnase ;
- Collège et lycée de Bourg-St-Maurice : stade et piste d'athlétisme ;
- Collège de Bozel : sous équipement global, notamment en piscine et gymnase ;
- Collège et lycée de Moûtiers : équipement couvert (salle de gym) et accès au terrain de football.

# Diagnostic de l'offre sportive

## L'offre associative

### Les disciplines et les adhérents

Parmi les 42 associations ayant répondu à l'enquête, 14 proposent plus d'une activité, 38 sont affiliées à une fédération et la moitié propose des sports de nature. Les 39 disciplines offertes constituent une offre conséquente, dans laquelle les sports de nature et les sports d'hiver sont sur-représentés par rapport aux sports collectifs et par rapport au niveau national.

27 clubs sur 42 comptent moins de 100 adhérents à l'année, avec une moyenne de 40 % de femmes (37 % au niveau national) et 46 % de moins de 18 ans. 10 clubs proposent des adhésions temporaires. 15 clubs accueillent des saisonniers, 9 des touristes, 8 des scolaires et 11 des pratiquants handicapés.

52 % des adhérents en moyenne proviennent de la commune d'implantation du club et 71 % de l'intercommunalité.

### Les moyens

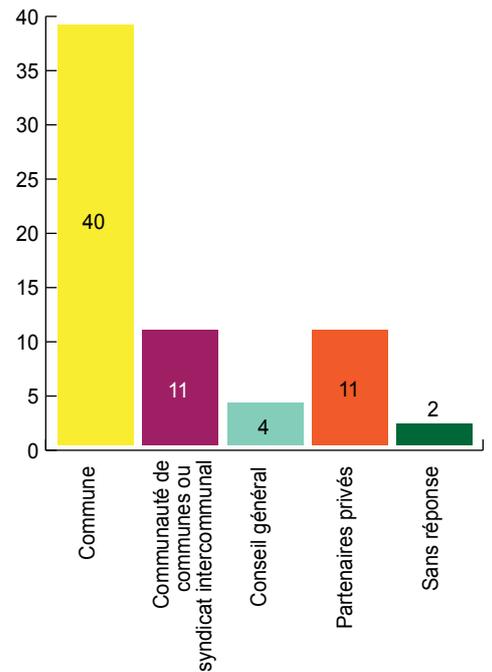
La grande majorité des associations bénéficient de mises à disposition de matériel, d'équipement, voire de personnels, de la part des communes. 11 d'entre elles déclarent être propriétaires d'équipements sportifs. 30 trouvent l'état des équipements "convenable", "rénové" ou "neuf" et 7 trouvent les équipements "dégradés". Cependant, de nombreux besoins émergent en équipements et en créneaux horaires.

Bon nombre d'associations bénéficient de personnels salariés administratifs (7), pédagogiques (18), d'entretien (1), ainsi que de mises à disposition par les communes (15).

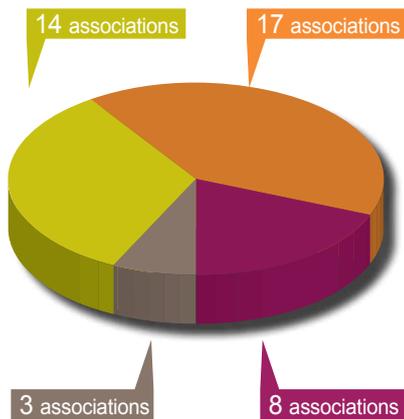
La part des subventions dans le budget annuel des associations est en moyenne de 25 %, dans une fourchette très large de 0 à 90 %.

### Les relations locales

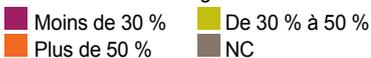
#### Les interlocuteurs locaux des associations sportives



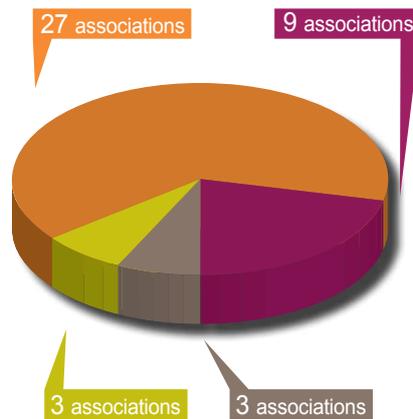
#### Aire de recrutement des associations à l'échelle : de la commune



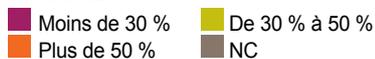
Part des adhérents originaires de la commune :



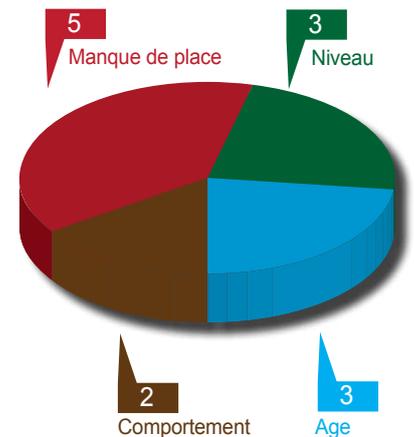
#### de la communauté de communes



Part des adhérents originaires de la communauté de communes :



#### Les raisons du refus d'adhérents par les associations



13 clubs (30 %) ont déjà refusé des pratiquants

## L'offre d'équipements sportifs

L'étude, qui se penche plus particulièrement sur les bassins de natation, les centres équestres, les courts de tennis, les sites de vol libre, les patinoires et les salles multisports, fait notamment ressortir :

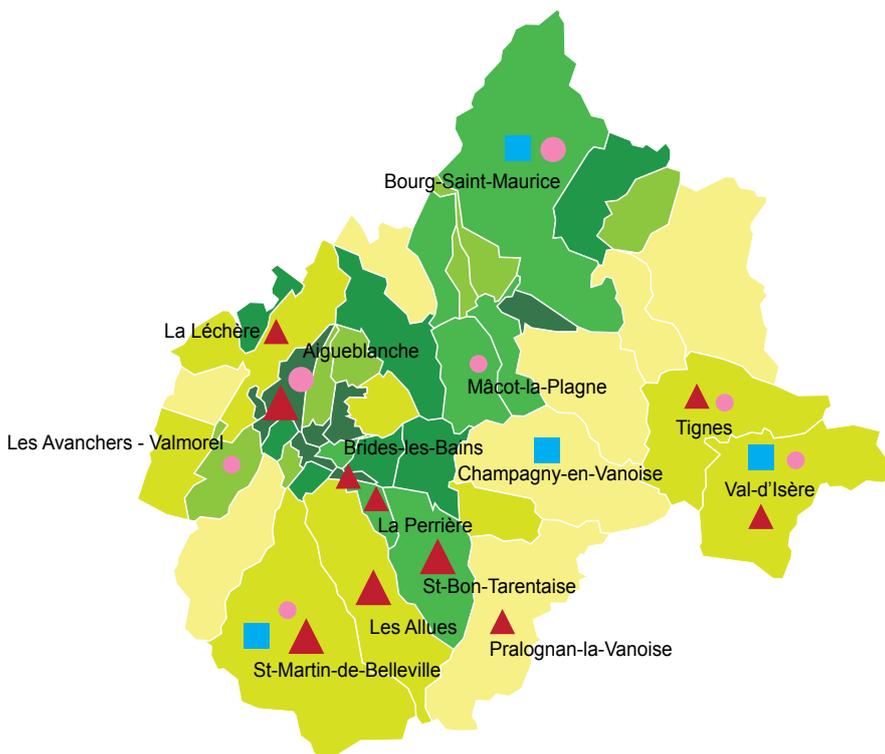
- 807 équipements sportifs sur l'APT, soit 25 % du parc de la Savoie ;
- 1 seul court couvert de tennis sur le territoire de la Tarentaise Vanoise ;
- 3 piscines ouvertes annuellement mais aucun bassin sur les secteurs d'Aime et de Bozel.

Avec les ratios officiels établis au regard de la population résidente, le territoire de l'APT apparaît globalement bien doté. Par contre, lorsque l'on distingue ceux réellement destinés aux résidents des fonds de vallées et aux scolaires de ceux offerts aux touristes des stations, un net déséquilibre apparaît.

### Des équipements en nombre, mais inégalement répartis sur le territoire

- Les communes les plus pourvues en équipements sportifs sont Bourg-Saint-Maurice (101 équipements), Tignes et Saint-Martin-de-Belleville (71 équipements), Val d'Isère (67 équipements) ;
- De façon générale, la répartition des équipements s'effectue sur les grosses communes et les sites touristiques ;
- Un nombre conséquent de sites d'activités aériennes, compte tenu de l'interdiction de survol du Parc National de la Vanoise (24 sur le territoire) ;
- Un parc d'équipements bien doté en salles multisports : un peu plus de 3 salles pour 10 000 habitants.

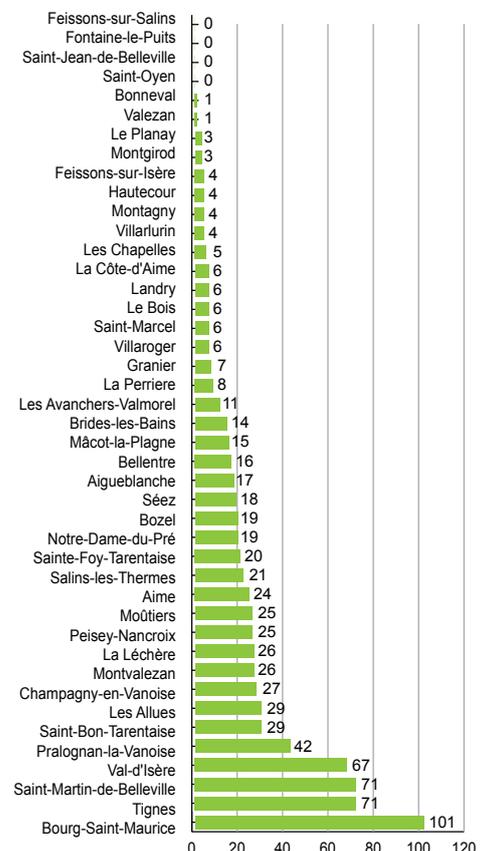
Répartition des bassins de natation



Nombre d'habitants par km <sup>2</sup>	Bassin ludique	Bassin sportif	Bassin mixte
71 à 1 200	▲ 1 ▲ 2	● 1 ● 2	■ 1 ■ 2
49 à 71			
34 à 49			
26 à 34			
15 à 26			
5 à 15			

Source : DRJSCS Rhône-Alpes - Pôle Sports - ©Articque

Nombre d'équipements sportifs par commune



# Diagnostic des politiques publiques territoriales

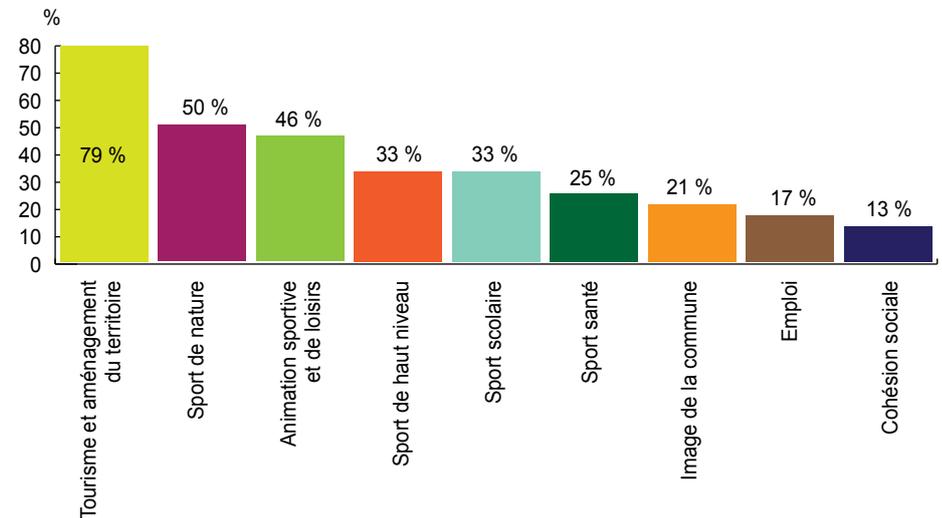
## Des communes à l'appui des associations

Les communes soutiennent largement les associations sportives. 30 le font par des subventions, mais 16 seulement ont recours au conventionnement.

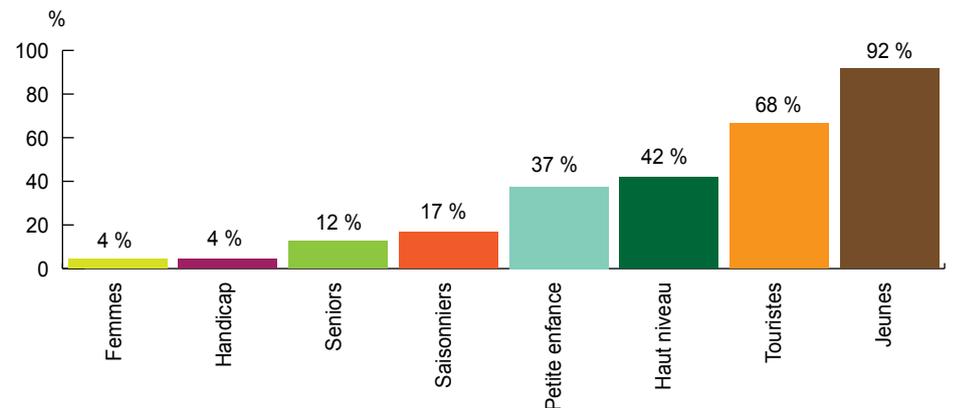
Si 32 % des communes interrogées n'ont aucun projet de développement sportif, 36 % des projets de développement concernent la construction d'un nouvel équipement et 8 % la rénovation. Les projets portent principalement sur des projets mutualisés (type multisports), la natation et le ski. Actuellement, un tiers des projets sont en cours de lancement.

Type de soutien	Communes
Subventions	30
Mises à disposition de matériels et d'équipements	24
Mises à disposition de personnels	6
Convention	Communes
Oui	16
Non	14

Les axes d'interventions des communes



Les publics ciblés par les politiques sportives des communes



## Des coopérations intercommunales à renforcer

13 communes ont transféré des compétences dans le domaine du sport vers une communauté de communes ou un syndicat mixte, soit pour la construction, gestion et entretien des équipements, soit dans des domaines particuliers.

11 communes n'ont pas transféré de compétences vers une communauté de communes et n'envisagent pas de le faire, même si la plupart reconnaissent l'intérêt communautaire de certains équipements sportifs.

5 communes n'ont pas transféré de compétences vers une communauté de communes, mais ont en projet de le faire ou souhaitent le faire (construction, gestion, animation des équipements).

Les axes d'intervention des communautés de communes privilégient "sport et santé", "sport scolaire", "tourisme et aménagement du territoire". Les politiques sont prioritairement orientées (par ordre décroissant) vers les jeunes, la petite enfance, les touristes, les seniors.

# Synthèse et analyse croisée

## Forces

## Faiblesses

### Interne au territoire

Esprit sportif et culture sportive : taux de pratique des sportifs de haut niveau supérieur à la moyenne régionale

Vitalité associative

Diversité et qualité de l'offre sportive (associative et marchande)

Potentiel et caractéristiques du territoire

Variété saisonnière

Dynamisme local

Part conséquente du budget sport des communes

Prédominance du "tout ski"

Nécessité d'appréhender l'espace montagnard et de se former

Etendue du territoire (haut/bas, adret/ubac, village/station d'altitude)

Fragilité du bénévolat

Manque de cohérence entre les actions des communes

Incompréhension entre habitants / touristes et haut de vallée/ bas de vallée

Rudesse du climat

Forte disparité de l'offre d'équipements



## Opportunités

## Menaces

### Externe au territoire

Mutualisation des moyens

Développement d'activités de montagne en dehors du ski

Nouvelles pédagogies (éducation, sport, montagne)

Image positive de la nature et de la montagne

Evolution et émergence de nouvelles pratiques

Diversité du territoire

Potentiel et attirance de la population extérieure

Finances

Perte de l'esprit sportif

Changements climatiques

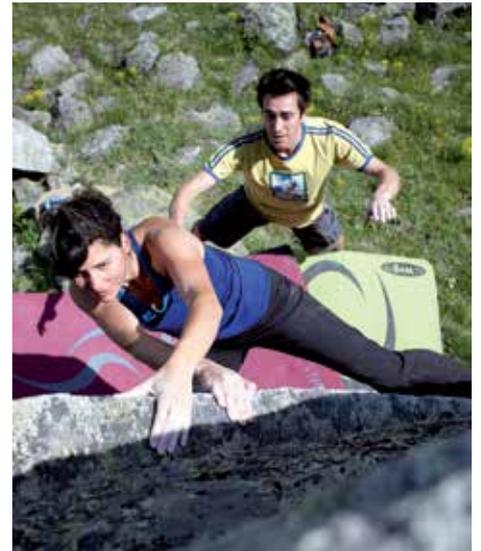
Excès de fréquentation et saturation des équipements

Accessibilité (saturation des réseaux de transports, étroitesse de la vallée)

Coût de la pratique sportive

Destination touristique montagne estivale en baisse

Impact financier des normes (encadrement, matériel, etc.)



# Les préconisations

## Les actions possibles proposées par le groupe de travail

### Concevoir des équipements multifonctionnels dans les fonds de vallées

- Les fonds des vallées de l'Isère et du Doron, moins pourvus en équipements, pourraient être des lieux stratégiques d'implantation. Le choix d'implantation sera un véritable enjeu, au regard des bassins de vie et des transports.
- Une structure multifonctionnelle peut comporter un ou des bassins de natation couverts, un ou plusieurs terrains multisports couverts ou abrités, un espace "glisses urbaines", un espace de services.

### Mettre en cohérence l'offre éducative avec l'identité du territoire

- Il peut être judicieux de concevoir au sein des établissements scolaires, des programmes d'activités autour de la découverte du milieu et des activités sportives avec l'appui d'intervenants locaux.
- Des programmes de soutien, d'animation, d'accompagnement, valorisant les activités et les métiers de la montagne, pourraient être développés ou coordonnés par l'APTV pour réduire les disparités d'accès aux activités.

### Créer des manifestations accessibles à tous

- La réalisation d'événements sportifs, accessibles à tous et organisés avec les associations locales, permettrait de communiquer sur les sites et sur les activités en impliquant l'ensemble des acteurs locaux.
- L'APTV pourrait relayer les communications concernant l'organisation des manifestations et/ou les appels aux volontaires.

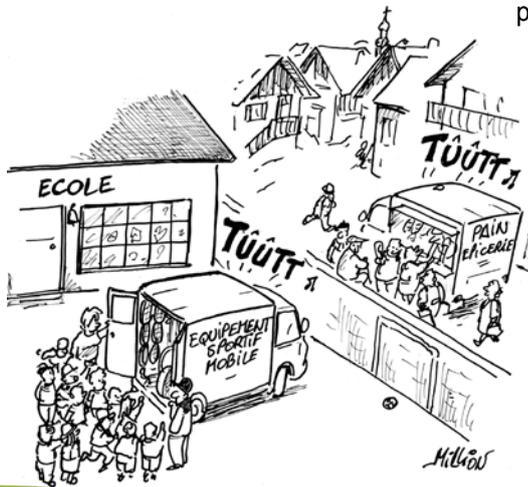


### Soutenir le développement des associations sportives en mutualisant les moyens et en encourageant les regroupements

- L'APTV pourrait permettre le rapprochement des associations et encourager les mutualisations et regroupements favorables aux créations d'emplois et allant dans le sens du développement de l'intercommunalité.
- Une base de données pourrait recenser les moyens matériels et proposer un calendrier d'utilisations partagées.

### Valoriser les sites de sports de nature d'été

- Un renforcement pourrait être tenté, notamment sous la forme d'une brochure à destination des locaux pour présenter les différentes activités offertes l'été : cartographie, prix, publics ciblés, accessibilité...
- Une action particulière pourrait être envisagée en direction des jeunes pour favoriser la découverte sportive et culturelle des sites, des métiers... sous forme de mini-raids ouverts aux familles, à la population locale, aux estivants.
- Des sites d'accueil offrant vestiaires, local technique, salle hors sac... pourraient être créés comme points de départ des activités et comme lieux de rencontres et de regroupements des pratiquants.



### Soutenir le cyclisme et le cyclotourisme (en lien avec l'étude "sécurité et développement de la pratique du vélo en Tarentaise")

- La visibilité des cyclistes sur la chaussée et dans les tunnels pourrait être améliorée par une signalétique adaptée et des actions de sensibilisation.
- Les cyclistes pourraient être orientés et les itinéraires moins circulants mis en valeur (balisage de la traversée de Moûtiers, signalisation de la voie verte, indication des itinéraires secondaires, valorisation des parcours locaux).
- La continuité de l'itinéraire cyclo loisirs de Ste-Foy-Tarentaise à Moûtiers pourrait être créée.
- Certaines pistes cyclables peuvent être "transformées" en pistes de ski nordique l'hiver.
- Des aménagements et/ou animations cyclo sport peuvent agrémenter et dynamiser les grandes montées au moyen des modes de communication Internet.

### Développer les "équipements sportifs mobiles"

- Il s'agirait de mettre à disposition des associations, des centres de loisirs et des écoles, divers matériels sportifs (roller, BMX, ski de fond, etc.) facilement transportables avec un véhicule utilitaire, une remorque et mis en œuvre par un moniteur qualifié sur un simple plateau d'EPS.



### Développer les synergies entre fonds de vallées et les stations d'altitude

- Des liaisons téléportées pourraient être développées pour relier les villages des vallées aux stations et faciliter l'accès des résidents, des saisonniers et des scolaires aux équipements créés en altitude.
- De larges plages horaires de fonctionnement amoindrieraient les disparités entre les "hauts de vallées" et les "fonds de vallées", et renforceraient la cohésion territoriale.

### Encourager le développement des politiques sportives intercommunales autour des questionnements suivants

- Quels schémas d'équipements dans certaines activités comme la natation, le golf, l'athlétisme ?
- Quelles politiques d'animations sportives en faveur des différentes catégories de publics cibles, jeunes et seniors en particulier ?
- Comment préserver l'égal accès des jeunes du territoire à l'activité ski et aux perspectives d'avenir qu'elle offre, notamment en termes de métiers ?
- Quel rôle et quelles compétences pour les communautés de communes en matière sportive ?
- Quels rôles particuliers, d'animation ou de pilotage, pour l'APTV dans un objectif de coordination et d'efficacité des politiques publiques ?

# Ce qu'il faut retenir : conforter et mutualiser

## Plusieurs constats montrent...

### La culture sportive omniprésente de ce territoire

Une **offre** d'activités diversifiée, avec un bon maillage et de nombreuses manifestations

Un taux et un **niveau de pratique** très élevé sur l'ensemble du territoire avec un nombre très important d'athlètes de haut niveau, notamment en ski

De **nombreuses ressources** (matérielles, équipements, humaines) pouvant être mobilisées

Un nombre conséquent d'**équipements couverts** (salles multisports, piscines...)

Des sites de pratique de **sports de nature d'été** en nombre important

Des politiques sportives essentiellement communales

### ...mais aussi quelques pistes de progrès qui émergent

...mais peu de manifestations fédératrices et ouvertes à tous.

...mais une relative inégalité d'accès aux pratiques entre les communes bien dotées et celles qui le sont moins.

...mais peu de mutualisations et de lieux d'échanges.

...mais concentrés en stations, davantage pour les publics touristiques que pour les résidents des fonds de vallées.

...mais restant à valoriser pour un public plus large (habitants et touristes).

...mais des solidarités intercommunales à développer.



Le territoire de Tarentaise a une culture sportive très forte, en lien notamment avec le ski, le tourisme et les sports de nature. Les structures sportives sont dynamiques, et la filière fédérale performante avec de nombreux sportifs de haut niveau. La pratique sportive non encadrée est également importante.

Des disparités existent, entre le bas de vallée et les stations, en termes d'équipements notamment. L'étendue du territoire et les distances interrogent sur les conditions d'accès aux équipements pour la population locale.

Des questionnements liés à la pratique sportive des saisonniers et à l'implication importante des groupes de bénévoles sont fortement présents.

Ce travail aide à mieux comprendre la demande et l'offre sportives du territoire. Il permet aussi d'identifier des premières préconisations qui alimenteront les travaux de la nouvelle "commission sports" et qui, dans les études de faisabilité propres aux maîtres d'ouvrages, devront évidemment comporter un volet complémentaire portant sur les coûts d'investissement et de fonctionnement.



### Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTIV)

133 Quai Saint-Réal – 73600 Moûtiers

Tél. : 04 79 24 00 10 – [www.tarentaise-vanoise.fr](http://www.tarentaise-vanoise.fr)

Partenaires de l'APTIV :